RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — 2e Circonscription — DÉPARTEMENT de la SAVOIE

Elections Législatives — SCRUTIN DE BALLOTTAGE du 30 Novembre 1958

Pour faire barrage à la réaction je maintiens ma candidature

Je remercie les 5.443 électrices et électeurs qui, dimanche dernier, en m'accordant leur confiance, **m'ont placé en tête des candidats de gauche,** approuvant la juste politique du Parti Communiste Français, qui demeure le premier parti de France.

La politique, les alliances de M. BIANCO, faisant de celui-ci, au même titre que M. FONTANET, un candidat à la réaction, nous ne pouvions envisager un désistement en sa faveur.

A maintes reprises, les communistes ont fait la démonstration, notamment à Albertville et à Saint-Jean-de-Maurienne, qu'ils savaient, le cas échéant, respecter la discipline républicaine.

Mais la poussée réactionnaire en France, qui se manifeste déjà en Savoie par l'élection de DELACHENAL, ne nous permet pas d'accorder une prime à ceux qui ont favorisé l'instauration d'un régime autoritaire et facilité les entreprises de la réaction.

Qui peut donc s'opposer valablement aux prétentions de M. FONTANET, l'homme du M.R.P., ce parti qui a fait tant de mal à la France ?

Qui peut offrir un barrage solide à l'offensive réactionnaire, emmenée par SOUSTELLE et renforcée demain par les 70 élus des ultras colonialistes d'Algérie ?

La tâche la plus importante, pour l'avenir immédiat, c'est d'unir toutes les forces ouvrières et républicaines sur le nom de Marcel ROCHAIX.

Pour faire échec à M. FONTANET et à la néfaste politique de son parti ;

Pour un changement en France ;

Pour la PAIX en ALGERIE contre les ultras ;

Pour l'amélioration des conditions d'existence des travailleurs des villes et des campagnes ;

Pour la défense de l'ECOLE LAIQUE et des libertés républicaines ;

Votez pour le seul candidat qui vous apporte les garanties nécessaires ;

Votez et faites voter

Marcel ROCHAIX

Conducteur de Chantiers des Ponts et Chaussées,
Membre du Bureau Fédéral du P.C.F.,
Père de famille nombreuse.

Vu, le candidat.

Imp. Rey-Gorrez, Albertville 11-58